



Avec le soutien du Fonds social européen  
L'UE et les Autorités publiques investissent dans votre avenir

## Profil de fonction

### Intitulé de la fonction

**Enseignant(e) généraliste** recruté(e) dans le cadre du projet « *Collaboration EPS-CPAS : développement d'Ateliers de Pédagogie Personnalisée* », cofinancé par le Fonds social européen et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes, et géré par le Centre de coordination et de gestion des Fonds européens pour l'Enseignement de promotion sociale (CCG-EPS).

### Contexte de la fonction

#### Le public cible

Le projet « Collaboration EPS-CPAS : développement d'Ateliers de Pédagogie Personnalisée (APP) », s'adresse à un public de NEET'S<sup>1</sup>, à savoir les jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont ni à l'emploi ni en formation ni dans quelconque type d'enseignement. La « porte d'accès » de l'APP est le CPAS dans lequel celui-ci est hébergé et dont les bénéficiaires constituent le public cible prioritaire de l'APP. Les APP s'adressent également aux jeunes de 18 à 25 ans en situation de décrochage scolaire.

#### L'APP

L'APP propose une approche pédagogique différente, éloignée du schéma scolaire classique, qui vise à réduire les inégalités sociales et culturelles et à favoriser l'autonomie et la responsabilité des apprenants.

L'APP s'adresse à un public souhaitant s'engager dans la réalisation d'un projet de formation et professionnel. Il s'inscrit dans l'accompagnement et la valorisation des connaissances et des compétences de l'individu tout au long de la vie.

La méthodologie utilisée consiste à mettre en place des parcours individualisés avec un accompagnement personnalisé pour chaque personne et vise le développement de l'autonomie des apprentissages.

L'APP a pour objectif l'accès aux savoirs de base et aux 8 compétences clés européennes<sup>2</sup> :

- La communication dans la langue maternelle
- La communication en langues étrangères, essentiellement en néerlandais
- La compétence mathématique et les compétences de base en sciences et technologies
- La compétence numérique

<sup>1</sup> Acronyme de « Not in education, employment or training ».

<sup>2</sup> Parmi celles-ci, les deux compétences que sont la « culture numérique » et « apprendre à apprendre » apparaissent particulièrement importantes pour des adultes.

- Apprendre à apprendre
- Les compétences sociales et civiques
- L'esprit d'initiative et d'entreprise
- La sensibilité et l'expression culturelle

#### Les particularités de la fonction :

- Les Ateliers de Pédagogie Personnalisée sont assurés par une équipe constituée de professeurs dits « généralistes » et « spécialistes ».

Les professeurs « généralistes », pluridisciplinaires, réalisent des bilans de compétences et dispensent des cours individuels (ou collectifs) de remédiation générale. Ils assurent des permanences fixes dans un CPAS et peuvent également se déplacer dans les locaux de partenaires, le cas échéant.

Les professeurs « spécialistes » (ou « volants ») sont sollicités pour des remises à niveau spécifiques, individuelles ou collectives, soit en langues, soit en mathématiques/sciences. Ceux-ci se rendent dans les différents CPAS de leur province en fonction des besoins identifiés par les professeurs généralistes. Les professeurs spécialistes peuvent également venir en renfort des professeurs généralistes de leur province et assurer les mêmes tâches que ces derniers.

- A terme, l'APP vise à ce que le jeune s'inscrive dans une formation, de préférence qualifiante, mais atteindre ce but représente parfois un processus long et jalonné de plusieurs étapes qui constituent chacune un objectif particulier : se « resocialiser » (respecter un rendez-vous...), acquérir de l'autonomie, réaliser des démarches administratives, etc.

L'exercice de la fonction requiert donc une capacité d'adaptation et une certaine flexibilité en raison d'une part, de la spécificité du public auquel l'APP s'adresse et, d'autre part, du caractère expérimental du projet.

<b>Conditions de travail</b>
------------------------------

- Résidence administrative : le CPAS partenaire. Déplacements possibles dans les locaux de partenaires extérieurs (dans la même zone géographique que le CPAS).
- Régime de prestations et de congés : régime des enseignants de l'Enseignement de promotion sociale.  
Prestations obligatoires le mercredi après-midi.  
Prestations obligatoires la première semaine de juillet et/ou la dernière semaine d'août.
- Rémunération :
  - Enseignant nommé : celle de la fonction d'origine ;
  - Enseignant temporaire : celle à laquelle le titre détenu donne droit dans l'unité d'enseignement dans laquelle la désignation comme expert pédagogique et technique sera effectuée.

## Contenu et objectifs de la fonction

### ▪ Objectifs de la fonction :

L'APP complète le travail fourni par les travailleurs sociaux en y ajoutant une composante pédagogique. L'APP permet aux jeunes bénéficiaires du CPAS ou des éventuels partenaires de concrétiser un projet de formation. L'enseignant réalise un bilan de compétences et identifie ce qu'il est nécessaire (et possible) de mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs fixés avec le jeune. Il assure également des cours de remise à niveau afin d'aider celui-ci à intégrer une formation. Pour le public bénéficiaire du CPAS, le travail se fait en concertation avec l'agent d'insertion.

### ▪ Tâches et actions :

#### **Tâche 1 : Accueillir, informer, écouter.**

##### Actions :

- Accueillir le futur bénéficiaire ;
- L'informer sur le mode de fonctionnement de l'APP ;
- Soutenir l'expression de son projet et de ses attentes.

#### **Tâche 2 : Positionner individuellement le futur apprenant.**

##### Actions :

- Evaluer son niveau ;
- Evaluer l'écart entre son niveau et son projet ;
- Identifier ses besoins, les connaissances à acquérir et les compétences à développer.

#### **Tâche 3 : Elaborer le parcours de formation.**

##### Actions :

- Définir de manière négociée les contenus de la formation ;
- Déterminer la durée et le rythme de la formation ;
- Déterminer les modalités d'apprentissage ;
- Rendre compte du projet de parcours de formation conçu avec le jeune dans un « rapport de suivi individuel »<sup>3</sup>.

#### **Tâche 4 : Former.**

##### Actions :

- Accompagner de manière personnalisée, en fonction des besoins définis, en assurant les remédiations spécifiques ;
- Etablir des bilans intermédiaires ;
- Ajuster le parcours en fonction des acquis et de l'objectif à atteindre lors des bilans intermédiaires.

#### **Tâche 5 : Identifier les compétences acquises.**

##### Actions :

- Repérer le niveau atteint et mettre en place un suivi de formation ;
- Faciliter l'inscription dans des formations (pré)qualifiantes dans l'EPS ou d'autres organismes de formation professionnelle.

---

<sup>3</sup> Ce rapport de suivi gardera la trace de chaque rencontre et des évaluations intermédiaires.

**Tâche 6 : S'insérer parmi l'ensemble des organismes impliqués dans l'enseignement et la formation.**

Actions :

- Etablir des collaborations avec les autres acteurs du milieu de l'enseignement/de la formation (prises de contact avec les établissements scolaires, avec les CEFO, etc.) ;
- S'informer des différentes formations organisées dans une zone géographique proche.

**Tâche 7 : Collaborer avec le Service Insertion du CPAS partenaire/avec les partenaires extérieurs.**

Actions :

- Présenter le projet aux différents services du CPAS partenaire, notamment le Service Insertion ou aux partenaires extérieurs.
- Mettre en œuvre une collaboration triangulaire enseignants-travailleurs sociaux-jeunes.
- Participer à des réunions de suivi des jeunes bénéficiaires de l'APP avec les travailleurs sociaux.
- Participer à des réunions de suivi avec les partenaires extérieurs.

**Tâche 8 : Collaboration avec le CCG-EPS et suivi administratif.**

Actions :

- Participer à des journées de rencontre à destination des professeurs des APP ;
- Participer à des Comités de Pilotage APP ;
- Gérer la base de données stagiaires ;
- Rédiger les dossiers des stagiaires (rapports de suivi individuel...) ;
- Rédiger un carnet de bord de l'enseignant ;
- Rédiger des rapports d'évaluation du projet ;
- Réaliser toute autre tâche administrative supplémentaire imposée par le CCG-EPS et/ou l'Agence Fonds Social Européen (par exemple, préparation d'audit, etc.).

La liste des tâches et actions n'est pas exhaustive et est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution du projet.

<b>Titres et compétences requis</b>
-------------------------------------

- **L'enseignant(e) en APP est obligatoirement porteur(-euse) d'un titre pédagogique reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles;**
- Il/Elle dispose au minimum d'un diplôme de bachelier ;
- Une expérience professionnelle dans l'accompagnement des jeunes et/ou dans l'EPS est un atout ;
- Il/Elle dispose d'une bonne connaissance des différents opérateurs d'enseignement et de formation actifs sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (EPS, IFAPME, Forem, etc.);
- Il/Elle est familiarisé(e) à l'usage des outils bureautiques tels que Word, Excel, etc. et manie avec aisance les moteurs de recherche Internet ;
- Il/Elle est capable de traiter des données sensibles et confidentielles ;
- Il/Elle fera preuve de rigueur par rapport aux tâches administratives qu'il/elle devra accomplir ;
- Il/Elle fera preuve de proactivité et d'esprit d'initiative dans le respect des règles instituées dans le contexte dans lequel il/elle exerce sa fonction ;
- Il/Elle fera preuve d'autonomie et de capacité d'adaptation ;

- Il/Elle fera preuve de compétences sociales et relationnelles qu'il/elle mettra au service du public auquel les APP sont destinés : écoute empathique, non-jugement, attitude encourageante et soutenante, bienveillance, patience.

## **Evaluation**

Un entretien de suivi sera réalisé pour chaque enseignant deux fois par an. Celui-ci sera mené par les coordinateurs du projet APP et/ou le Coordonnateur administratif adjoint du CCG-EPS.

L'objectif de l'entretien de suivi est de s'assurer de l'adéquation entre le travail fourni par l'enseignant et les objectifs et obligations liés au projet, et notamment au cofinancement du FSE.